



Réunion des correspondants SINP – 12 mars 2020 Salle des conseils – MNHN, Paris.

Rédaction : Solène Robert

Relecture : Antoine Lévêque, Thomas Milon

Pièces jointes :

- Présentations des interventions :
 - Support matin
 - Support après-midi

Rappel de l'ordre du jour :

9h30 - 9h45 : introduction

9h45 - 11h00 : points d'information

- Les points clefs de l'actualité SINP

- La surveillance terrestre

- Le schéma nationale des données sur la biodiversité (SNDB) et l'annexe SINP

- La gestion des crédits

-> Discussion

11h00 - 12h15 : OpenObs, requêteur national des données de biodiversité (présentation et discussion)

14h00 - 16h00 : tour de table des régions

16h00 - 16h30 : discussion

16h30 - 17h00 : conclusion

Liste des participants

Région	Structure	Représentants		Présent-e	Excusé-e
Auvergne-Rhône-Alpes	DREAL AURA	ROUSSET	Patricia		X
Auvergne-Rhône-Alpes	Flavia APE. Pôle invertébrés AURA	MAILLARD	Donovan	X	
Bourgogne Franche Comté	DREAL BFC	DORBANI	Bruno	X	
Bretagne	DREAL Bretagne	CARNET	Elise	X	
Bretagne	Observatoire de l'Environnement Bretagne	LAGARDE	Mathieu	X	
Centre Val de Loire	DREAL CVDL	WILLMES	Mathieu	X	
Corse	DREAL Corse	TORRE	Fabrice	X	
Grand-Est	DREAL Grand-Est	ZEYER-LINDEN	Marion	X	
Guadeloupe	DEAL Guadeloupe	GESSNER	Marion	X	
Guadeloupe	Parc national de Guadeloupe	FERCHAL	Alain	X	
Guyane	DEAL Guyane	HERVOUET	Anne		X
Hauts-de-France	DREAL HDF	KOTWICA	Guillaume	X	
Ile-de-France	Région IDF	BARTZ	Franck	X (matin)	
Ile-de-France	DRIEE IDF	GIRARD	Magali	X	
Ile-de-France	ARB IDF	TAQARORT	Mustapha	X	
La Réunion	DEAL Réunion	LETELLIER	Valentin	X (visio matin)	
Mayotte	DEAL Mayotte	HYPOLITE	Alexandre		X

Martinique	DEAL Martinique	COURTY	Clarisse		X
Normandie	DREAL Normandie	CLET	Florent	X	
Normandie	Agence Normande de la biodiversité et développement durable	WODKA-GOSSE	Agata	X	
Nouvelle-Aquitaine	Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage	BARNEIX	Marie	X	
Nouvelle-Aquitaine	Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage	FROMAGE	Paul	X	
Nouvelle-Aquitaine	CBN Nouvelle-Aquitaine	CAZE	Grégory	X	
Occitanie	DREAL Occitanie	BRUNO	Éric		X
Provence-Alpes-Côte d'Azur	DREAL PACA	ROUX	Antoine	X (visio)	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	CEN PACA	DELAUGE	Julie	X (visio)	
Pays de la Loire	DREAL Pays de la Loire	LE NEVE	Arnaud	X (visio)	
Pays de la Loire	CEN Pays de la Loire	CELIS	Justine	X	
	MTES/DEB/ET1	POULET	Nathalie	X	
	MTES/DEB/ET1	RICHARD	Jean-Jacques	X	
	UMS PatriNat (OFB, CNRS, MNHN)	PONCET	Laurent	X	
	UMS PatriNat (OFB, CNRS, MNHN)	ROBERT	Solène	X	
	UMS PatriNat (OFB, CNRS, MNHN)	VEST	Frédéric	X	
	UMS PatriNat (OFB, CNRS, MNHN)	LEVEQUE	Antoine	X	
	UMS PatriNat (OFB, CNRS, MNHN)	MILON	Thomas	X	
	UMS PatriNat (OFB, CNRS, MNHN)	PANIJEL	Judith	X	

Laurent Poncet – codirecteur de l'UMS PatriNat

Laurent remercie l'ensemble des participants de leur présence, au nom de l'UMS PatriNat et de ses tutelles (OFB, MNHN et CNRS).

Dans un contexte politique et technique qui évolue rapidement, ces réunions, ainsi que les journées techniques du SINP, GT ou la LIANS, sont des dispositifs importants pour la mise en œuvre partagée du SINP. Cela permet d'échanger, de s'informer, de co-construire les dispositifs de demain.

Deux points clés :

1. Les changements institutionnels et organisationnels
2. L'importance d'avoir un SINP opérationnel visible et lisible

1^{er} point : changements institutionnels et réorganisation, gouvernance

Quelques changements/évolutions dans nos organisations :

- La création de l'OFB au 1^{er} janvier, qui a permis la fusion de l'ONCFS et de l'AFB. Nouvel opérateur structurant qui réunit une diversité importante de profils, acteurs, métiers (2800 personnes).

=> A noter que PatriNat reste inchangé, avec la triple tutelle MNHN, OFB et CNRS, avec une gouvernance équilibrée (co-directeur OFB/MNHN, financement partagé...). PatriNat reste responsable opérationnel du SINP, avec des mandats différents en fonction de ses tutelles (mise œuvre des SI pour l'OFB, responsable scientifique pour le MNHN).

- La mise en place progressive du SIB. La définition et la consultation du Schéma national de données sur la biodiversité, SI fédérateur prévu par la loi biodiversité de 2016, va prendre forme en 2020.

=> Concernant le SINP, il sera le premier SI métier à disposer d'un schéma (travaux 2020). Cela permettra de mieux formaliser le périmètre de travail et d'optimiser/faire évoluer la gouvernance (avec par exemple la perspective de créer un comité des inventaires : stratégie d'acquisition des données).

=> L'INPN est, tout comme Naturefrance, un service numérique cité dans le SNDB pour l'ensemble des SI métier. Il a un rôle particulier pour le SINP (plateforme nationale) et intervient aussi sur la diffusion des référentiels et des données provenant d'autres SI métiers du SIB. La gouvernance de l'INPN sera d'ailleurs certainement revisitée pour s'adapter à ces changements. La discussion a été engagée lors du dernier comité d'orientation de l'INPN.

- Une restructuration des équipes autour de ces projets a été mise en place, Solène Robert devenant chef de projet SINP et Thomas Milon chef de projet SIB. Par ailleurs, toutes les équipes de l'UMS restent largement impliquées sur le SINP, avec une importante mobilisation des agents pour le SINP/SIB : animation d'acteurs (ZNIEFF, Natura2000, inventaires nationaux, surveillance de la biodiversité, sciences participatives : Vigie-Nature, INPN Espèces), référentiels (Taxref, Habrefn organisme, campanule...), validation, production d'outils de saisie ou de diffusion, standards, analyse de données.

2nd point : l'importance d'avoir un SINP opérationnel, visible et lisible, pour l'accompagnement des politiques publiques

Le SINP est aujourd'hui bien installé dans le paysage et, même s'il y a encore beaucoup de points à travailler, a une dynamique importante.

Nous pouvons constater la montée en puissance de plusieurs plateformes régionales, l'utilisation du SINP pour le dernier rapportage DHFF/DO, la diffusion des données de DEPOBIO, le partage de données de suivi (Vigie-Nature, IGN...), le lien avec le GBIF, etc. Le dispositif a ainsi dépassé les 50 millions de données partagées, avec une croissance moyenne de près de 10 millions de données par an.

Il faut à présent poursuivre les efforts dans la mise en œuvre du dispositif (outils, animation, référentiels, formation...). Il est nécessaire de mieux communiquer sur le SINP, et par extension sur le SIB, en expliquant à quoi ces systèmes répondent concrètement aujourd'hui et devront répondre demain. Une meilleure communication passe aussi par une meilleure valorisation des données et leur prise en compte dans les politiques publiques (par exemple la production d'indicateurs, de cartes, de livrets...). Il faut lier plus fortement la production de données et leurs valorisations. Dans ce cadre, il est important de systématiquement rappeler que l'enjeu du partage des données est de pouvoir conseiller/orienter les décisions environnementales, cela à partir d'éléments factuels : par exemple, les politiques Aires protégées (SCAP, SAP), évaluation (listes rouges), ONB, etc.

Pour mieux communiquer et assurer le suivi du SINP, nous avons cette année ajouté à la programmation un bilan annuel.

Laurent remercie notamment les services déconcentrés de l'état et les acteurs régionaux du SINP pour le travail collaboratif mené. Le dossier SINP est un dossier complexe qui allie des problématiques techniques, scientifiques, politiques, juridiques et organisationnelles.

Jean-Jacques Richard - Chef de Projet SI et données Biodiversité au MTES/DEB/ET1

Jean-Jacques fait état du bon fonctionnement du SINP créé en 2006 par le ministère avec à ce jour plus de 50 000 000 de données disponibles sur la plateforme nationale. Il remercie les différentes parties prenantes du dispositif.

Cinq points clefs :

1. La mise en place de DEPOBIO
2. L'ouverture des données
3. Le SIB
4. La stratégie d'acquisition de connaissances
5. La diffusion des données

- La plateforme DEPOBIO, lancée en 2018, était prévue par la loi Biodiversité. Une analyse a été effectuée par PatriNat sur les six premiers mois de fonctionnement. L'analyse a conclu à la possibilité de récupérer deux tiers des données (avec une qualité suffisante) pour les verser à l'INPN et plus globalement au SINP. Un projet est actuellement mené pour améliorer le fonctionnement de DEPOBIO et l'ajout de services (développement en cours).

- L'ouverture des données : ce sujet (réglementaire) fera l'objet de discussions lors du GT Juridique prévu le 13 mars. La loi Lemaire (2016) a encouragé la diffusion des données de l'État et acquises dans le cadre de missions de services publics. Cela impose de mettre en place une organisation et des gouvernances dans le respect de cette loi. OpenObs, requêteur national, est ainsi l'un des maillons pour diffuser ces données.

- SIB : sujet qui est de plus en plus prégnant, avec le SNDB et la prise d'un arrêté qui valide ce schéma et son contenu. La gouvernance autour de ce schéma sera à mettre en place.

- Stratégie d'acquisition de connaissances : plusieurs chantiers sont menés par le MTES dans ce domaine, dont notamment la cartographie des habitats (CARHAB). Les dispositifs en région seront sollicités pour apporter leurs concours et avis pour l'amélioration de cette stratégie.

- Diffusion des données : il faut apporter plus de clarté et faciliter la diffusion des données vers le grand public. Les données sont actuellement disponibles pour un public dit « averti », mais le grand public est moins informé. Il y a un enjeu à se tourner vers ce grand public.

Points d'information

Actualité SINP – programmation PatriNat (Solène Robert)

Points clefs :

- Stabiliser le dispositif sans tout changer, en clarifiant la gouvernance et les interactions avec le SIB et autres SIF.
- Aller vers l'ouverture des données (opendata) et le respect de la loi Lemaire
- Évolution de GINCO1 vers GINCO2

3 axes de travail : la coordination et mise en œuvre du SINP, l'organisation et la diffusion des données/métadonnées, l'accompagnement des SINP régionaux et des acteurs du SINP.

La surveillance terrestre (Antoine Lévêque)

Diagnostic et recommandations pour une stratégie d'acquisition de connaissances naturalistes continentales réalisés par l'UMS PatriNat en mai 2017 :

- Observer les tendances des principaux écosystèmes, des communautés d'espèces et des fonctions écologiques

- Surveiller spécifiquement les espèces et habitats concernés par des obligations de reportages et autres engagements.

Le sujet a été remis récemment en priorité forte :

- **Plan Biodiversité** (juillet 2018)
- Objectif du **COP AFB** 2019-2020

Principaux objectifs du programme :

- Rassembler sous un cadre général cohérent les dispositifs qui concourent déjà à assurer une surveillance de la biodiversité terrestre (en matière de suivi à la fois des enjeux de biodiversité particulière et des enjeux de biodiversité en général)
- Rendre plus lisibles ces dispositifs et leurs caractéristiques (tableau de bord)
- Renforcer, pérenniser et améliorer les dispositifs actuels qui concourent à une surveillance à long terme
- Concevoir et déployer plusieurs nouveaux dispositifs complémentaires, dans une logique état-pressions-réponses, performants techniquement et économiquement, en recherchant des synergies avec les dispositifs existants et en proposant autant que possible un emboîtement des échelles de suivi
- Entretenir ou mettre en place des séries longues d'observation, notamment pour éclairer les effets des changements globaux
- Intégrer le système de surveillance dans les attendus du système d'information fédérateur (SIB) et du SINP, et proposer une panoplie d'indicateurs nationaux dans le cadre de l'ONB

Le schéma nationale des données sur la biodiversité (SNDB) et l'annexe SINP (Thomas Milon)

Institution du Système d'information sur la biodiversité, coordonné et animé par l'OFB : Loi « biodiversité » (article 21) et décret du 26 décembre 2016

2017-2018 : Questionnaire pour l'usage des données pour la biodiversité, forum des données pour la biodiversité, déclaration sur les données pour la biodiversité

2019 : Consultations des différentes structures et parties prenantes pour la constitution du Schéma national des données sur la biodiversité (SNDB)

2020 : Publication du SNDB et lancement opérationnel du SIB

Le schéma national des données sur la biodiversité a quatre objectifs :

- définir le périmètre et l'organisation générale du SIB,
- décrire les modalités de gouvernance du SIB,
- préciser les modalités d'organisation du référentiel technique et des services du SIB,
- établir la charte d'adhésion à destination des acteurs privés souhaitant participer au SIB.

Les objectifs du SIB sont :

- *Organiser* : Améliorer la mobilisation de toutes les connaissances disponibles (état, pression, réponse) à travers la fédération des systèmes d'information, la coordination des réseaux d'observation et le décloisonnement des systèmes informatiques
- *Diffuser* : Favoriser l'accès à et la réutilisation pour tous d'une information fiable, tenue à jour et facilement compréhensible sur la biodiversité
- *Valoriser* : Faciliter les usages des données, en développant des services associés aux données de la biodiversité offrant des capacités de gestion et d'analyse des données pour :

- élaborer, suivre et évaluer les politiques de préservation, de restauration ou de protection de la biodiversité,
- éclairer les choix publics ou privés en matière d'aménagement du territoire,
- sensibiliser les citoyens sur les enjeux de biodiversité.

Actions 2020 :

- Mettre en place les fondations structurelles
 - Mettre en place la gouvernance
 - Formaliser / mettre en place les services du SIB
- Planifier l'avenir
 - Cartographie du SIB
 - Mutualisation/cohérence des SI Fédérateurs (coordination SIF)
 - Production de la feuille de route 2021-2024

La gestion des crédits (Jean-Jacques Richard)

Un premier constat par rapport à l'utilisation des crédits délégués aux DREALs : certains ont exprimé des choix au travers du dialogue de gestion et s'étonnent que ces demandes ne soient pas toujours suivies. Les attributions de crédits se veulent égalitaires en fonction de la charge et des moyens disponibles (péréquation).

Le MTES voudrait évidemment apporter un soutien qui soit plus opérationnel. L'objectif serait d'apporter une aide pertinente sur les projets et notamment la mise en place des différentes plateformes SINP. Il est important que les crédits alloués portent sur ces projets. Par exemple en 2020, le passage des plateformes GINCO 1 vers GINCO 2 avec les modules Geonature. Autre exemple, l'habilitation, travaux qui nécessitent des ressources ; des crédits ont été débloqués pour les plateformes concernées.

Il serait judicieux de mettre en place une réflexion, un mode opératoire en 2020 afin d'améliorer la gestion des crédits en 2021 (logique de plan d'action-feuille de route). Jean-Jacques émet l'idée qu'à la réunion de la fin d'année, les DREALs puissent communiquer sur les projets 2021, les moyens financiers nécessaires, avec l'idée que la Centrale puisse ainsi appuyer les dossiers.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier toutes les autres démarches autour des outils : la gouvernance, la validation des données, l'animation de réseaux, etc.

La DEB reviendra vers les DREALs pour proposer un mode opératoire et que chacun puisse remonter ses besoins, afin d'arbitrer au mieux les crédits.

-> Discussion

Alain Ferchal (Guadeloupe) : une première question sur le constat des Outre-mer peu outillés en matière de surveillance, et une seconde sur les protocoles déployés dans ces territoires.

Réponse Antoine Lévêque (PatriNat) : le constat est celui de l'existence d'un gap taxonomique et d'un manque de forces vives, naturalistes, mobilisables sur le terrain ; à noter l'intérêt à approfondir des approches de type « métabarcoding » pour pallier ces difficultés dans les Outre-mer ; pour les protocoles, cela reste à réfléchir, mais on peut aussi déployer certains protocoles déjà développés en métropole comme le STOC qui est mis en œuvre en Guadeloupe.

Laurent Poncet (PartiNat) : ADNe est un bon exemple, en soulignant au passage l'importance des banques de référence qui illustrent aussi le lien entre les SI, y compris le PNDB (pôle national des

données de biodiversité) ; il faut travailler la transversalité dans les approches, les méthodes, les référentiels.

Marie Barneix (Nouvelle-Aquitaine) : question par rapport aux moyens ; il faut des moyens pour faire vivre le SINP en tant que tel ; le SINP n'est pas un projet, c'est une politique publique ; comment sont organisées les dotations du ministère dans les DREALs pour la mise en œuvre du SINP (pas sûr qu'il y est une dotation claire, ciblée, d'une année à l'autre, spécifiquement pour le SINP, mais plutôt une enveloppe globale incluant par exemple aussi les ZNIEFF, etc.). Peut-on réfléchir à une dotation fléchée SINP ?

Réponse Nathalie Poulet (MTES) : aujourd'hui la gestion des crédits est assez macro, *via* quelques lignes de financement générales sur la connaissance ; ce à quoi faisait référence Jean-Jacques c'est, dans la dynamique de gestion, l'importance de l'expression des besoins, mais il n'y a pas de gestion fine au projet, on évalue l'ensemble de l'enveloppe globale par rapport aux projets ; l'idée est d'organiser un dialogue, que les priorités des régions et de la DEB soient mutuellement comprises. Il y a aussi des libertés accordées au niveau régional : à la DREAL la responsabilité de gérer ses fonds et ses relations avec les acteurs de son territoire.

Réponse Laurent Poncet (PatriNat) : par rapport aux ZNIEFF, elles font partie de l'inventaire du patrimoine naturel donc il est logique qu'elles soient intégrées dans une enveloppe large sur ce sujet.

Grégory Caze (Nouvelle-Aquitaine) : y-a-t-il des moyens spécifiques complémentaires pour les régions où il existe des plateformes habilitées ; dit autrement, l'habilitation donne-t-elle droit à des financements complémentaires ?

Réponse MTES (Jean-Jacques Richard) : pas directement ; c'est projet par projet que l'on va regarder pour mener à bien ces projets d'habilitation, mais il n'y a rien de sanctuarisé, même si l'habilitation est encouragée.

Nathalie Poulet (MTES) : ce n'est pas parce que l'on aura 5 nouvelles plateformes que l'on aura en Centrale une plus grande dotation, mais on arbitrera logiquement plus d'argent pour ces plateformes.

Florent Clet (Normandie) : il semble judicieux de laisser un peu de marge de manœuvre à l'échelon régional ; ce qui cause problème, c'est surtout l'acquisition de connaissances, et là, sur le bilan 2019, on a un vrai souci sur le financement de cette acquisition de connaissances en Normandie, du fait notamment du désengagement de l'Agence de l'eau (situation compliquée, avec incapacité de poursuivre les actions engagées sur les espèces menacées, avec des postes menacés dans les structures). Florent tire la sonnette d'alarme ; il valide à 100% les politiques comme la surveillance, mais émet de grandes interrogations sur les moyens, la problématique de faire vivre les structures naturalistes.

Laurent Poncet (PatriNat) : on a besoin de se projeter, il faut formaliser que telle production de connaissances permet de répondre à telle politique publique. Il faut pouvoir collectivement apporter des éléments factuels pour faciliter les arbitrages.

Agatha Wodka-Gosse (Normandie) : j'ai un peu peur que les trois ans [*annoncés pour la mise en place de la surveillance de la biodiversité terrestre*] soient le temps que les structures naturalistes meurent... temps trop long pour eux. Sinon, oui, c'est bien que les DREALs aient la possibilité de gérer le budget, mais ce serait néanmoins bien aussi qu'il y ait une partie socle pour assurer le long terme (notamment pour stabiliser les personnels).

Florent Clet (Normandie) : au niveau régional, il y a des structures naturalistes qui refusent de mobiliser les fonds européens car elles sont dans l'incapacité d'assurer l'avance de trésorerie, avec en outre le risque de se voir refuser tout ou partie de la subvention dans le cas d'un contrôle. C'est

un vrai problème car l'argent est là, mais il est difficile à aller mobiliser. Possibilité de faire porter le projet côté ARB ?

Réponse Laurent Poncet (PatriNat) : en principe oui, il y a une réflexion sur les fonds de dotations aux associations nationales en cours de discussion (les modalités et montants ne sont pas encore établis).

Guillaume Kotwica (Hauts-de-France) : quelle place pour les DREALs dans la gouvernance de la surveillance ?

Réponse Antoine Lévêque (PatriNat) : elle n'est pas encore définie à ce jour. On commence par la mise en place de la gouvernance nationale. La gouvernance au niveau régionale reste à co-construire. On prend vos avis sur ce sujet.

Laurent Poncet : Il peut y avoir une densification au niveau régional du réseau de suivi.

Antoine Lévêque : dans le cadre de l'approche représentative (surveillance générale), on peut imaginer d'impliquer les associations locales pour réaliser certains des inventaires sur ces points de mesure : les DREAL pourraient alors organiser cette participation des associations.

Grégory Caze (Nouvelle-Aquitaine) : sur la surveillance, en Aquitaine, nous avons mis en place un schéma pluriannuel depuis 2011 sur la surveillance des écosystèmes terrestres, étendue à la Nouvelle-Aquitaine en 2016, dispositif qui repose sur un réseau de suivi des habitats d'intérêt communautaire qui couvre neuf grands écosystèmes, 500 parcelles de suivis dont une soixantaine environ de stations météo pour le lien avec le changement climatique ; la DREAL est au cœur du dispositif ; ce schéma a été structuré dans le cadre de N2000.

Grégory Caze (Nouvelle-Aquitaine) : sur le protocole SINP, quelle est la perspective d'évolution de ce protocole n'étant pas actuellement totalement conforme avec la législation ? Sujet très sensible dans notre région ; la charte 2019 est signée par le président de région et le préfet, et on est régulièrement mis en défaut par rapport à ce sujet relatif à la diffusion des données. Quels sont les délais de remise à plat ? Sera-t-il vraiment remis à plat ? Y-aura-t-il nouveau protocole ? Comment gérer les engagements pris jusque-là par les DREALs et les plateformes ?

Réponse Solène Robert (PatriNat) : je partage ce constat sur les incohérences internes au protocole (corps du texte et certaines annexes), notamment sur le point dur de la diffusion des données. Il y a effectivement des éléments qui doivent être mis à jour. Nous allons travailler sur une annexe au schéma SIB et cela aura effectivement des répercussions, mais difficile d'avoir une idée précise du calendrier ; c'est un chantier 2020. Il est possible que le schéma annexe remplace une partie des éléments du protocole (gouvernance, référentiels... qui seraient traités côté schéma annexe). La place des chartes régionales reste aussi en discussion, il conviendrait de redéfinir le contenu des chartes régionales, que l'on pourrait voir comme une sorte de « schéma annexe au SINP régional », cela restant à l'état de discussion. Se pose aussi la question globale de la gouvernance : les correspondants SINP seront associés mais difficile à ce stade de fixer un calendrier.

Il faut donc bien s'attendre à des évolutions. La mise en œuvre de ces évolutions sera également cruciale et reste totalement à organiser. Enjeu de communiquer aux réseaux le moment venu.

Réponse Laurent Poncet (PatriNat) : il y a un sujet données d'origine publique et un sujet données d'origine privée ; pour le premier ce n'est pas un sujet, car la loi s'applique ; pour le second, il y a un vrai enjeu à caler cela avec l'ensemble des acteurs dans le cadre de notre réseau. Cela étant dit, le sens de l'histoire est à l'ouverture des données, il faut bien l'avoir en tête, y compris côté recherche (plan sciences ouvertes 2018 qui est très structurant, y compris dans le cadre du PNDB avec des problématiques d'ouverture des données) ; c'est un vrai sujet de fond de la société qui va dans cette orientation et que nous devons accompagner.

Laurent Poncet (PatriNat) : sur la surveillance régionale mise en place en Aquitaine, c'est très structurant et intéressant, et ce serait bien que cela se retrouve dans les métadonnées (acquisition, gestion) pour donner de la visibilité à ces démarches.

Réponse Grégory Caze (Nouvelle-Aquitaine) : les métadonnées sont bien renseignées, mais on n'a peu communiqué dessus ; pour les données publiques, la loi s'impose à nous, effectivement, mais les acteurs privés se sont appuyés sur les possibilités de floutage permises pour rendre public leur données, d'où le porte à faux avec nos partenaires : c'est ce point-là à bien anticiper.

Marion Gessner (Guadeloupe) : nous ne sommes pas encore habilités et nous n'avons pas de charte. C'est notre priorité pour cette année. De fait, nous sommes preneurs des points de vigilance.

Guillaume Kotwica (Hauts-de-France) : quid des données sensibles ?

Réponse Laurent Poncet (PatriNat) : le concept de données sensibles ne va pas évoluer, il y aura peut-être quelques ajustements néanmoins dans sa mise en œuvre.

Réponse Solène Robert (PatriNat) : nous allons lancer un audit cette année pour centraliser les questions, problèmes, etc. qui se posent sur la production et la gestion des listes d'espèces sensibles. En cas de questions sur les évolutions à venir, le protocole, la sensibilité, n'hésitez pas à nous solliciter.

Marie Barneix (Nouvelle-Aquitaine) : sur le PNDB, est-il envisagé une structuration type SINP qui s'appuierait sur des régions et une architecture nationale ? Quels moyens du ministère en charge de la recherche pour mobiliser ces données (animation, mobilisation des labos...)?

Réponse Thomas Milon (PartiNat) : c'est surtout fondé sur les dispositifs de recherche qui ont leur organisation propre.

Réponse Laurent Poncet (PatriNat) : l'organisation est liée aux grands établissements de recherche (INRAE, CNRS, universités...) ; ces structures s'organisent comme elles veulent mais l'enjeu est qu'à la fin les données doivent être interopérables, trouvables, réutilisables... (démarche FAIR). Donc même principe mais pas du tout la même organisation que pour le SINP, et avec des organisations différentes selon les acteurs ; l'idée est ici de mieux coordonner les dispositifs.

OpenObs, requêteur national des données de la plateforme nationale

OpenObs, est une plateforme web d'interrogation multicritères des données qui répond aux fonctions prévues pour la plateforme nationale du SINP.

Listé au plan d'action de l'INPN, OpenObs est un projet lancé en 2017.

Le projet a été présenté au COPIIL du SINP, aux JT SINP, à la réunion des correspondants de 2019 et au CO INPN.

OpenObs contient à ce stade uniquement les données dites « Grand public », dont la diffusion est cadrée par la licence ouverte annexée au protocole du SINP.

Il contient toutes les données d'observation d'espèces de l'INPN :

- extraites en novembre 2019 ;
- floutées sur la base du référentiel de sensibilité disponible nationalement au moment de l'extraction ;
- floutées si demandées => information liées aux métadonnées (Cf. charte INPN).

Il ne contient pas à ce jour :

- les données n'ayant pas passé les contrôles classiques appliqués aux données entrant dans l'INPN (Taxref, ABDSM notamment) ;
- les données de « Non observation » ;

- ni les attributs additionnels

-> Discussion

Solène Robert (PatriNat) : point de vigilance sur les chiffres qui circulent... 64 millions *vs* 50 millions... dans OpenObs, les données ne sont pas dédoublonnées (méthode de comptage différente pour le calcul, par exemple, de l'indicateur ONB).

Alain Ferchal (Guadeloupe) : question par rapport à GINCO 2, car Géonature regroupe plusieurs outils, dont un outil de synthèse, du coup quelle articulation entre l'outil synthèse de Géonature et OpenObs ? Dans le cadre du groupe des parcs nationaux, on va avoir un hébergement mutualisé *via* le BRGM : est-ce la même chose ?

Réponse Judith Panijel (PatriNat) : par rapport à GINCO, la partie synthèse permettra de visualiser uniquement une région contrairement à OpenObs ; l'idée ensuite est de proposer toute la gamme Géonature, et se sera à vous (région) de nous dire ce que vous souhaitez déployer au niveau régional si vous êtes intéressés par un hébergement national.

C'est vraiment au niveau de chaque DREAL de voir comment elle souhaite s'organiser ; au niveau BRGM, il n'y a pas de garantie que toutes les fonctionnalités SINP soient implémentées sur le fork (bifurcation). Côté SINP (GINCO), on garantit la compatibilité SINP des modules développés.

Réponse Laurent Poncet (PatriNat) : important de bien distinguer un outil pour un acteur (ici les parcs nationaux) des plateformes régionales. Ce n'est pas parce que c'est le même outil que c'est le même positionnement.

Paul Fromage (Nouvelle-Aquitaine) : par rapport aux échanges entre plateformes régionales et nationale, est-ce que l'on passe toujours par le formulaire existant ? Ne va-t-on pas simplement vers un téléchargement libre *via* OpenObs ? Et auquel cas, quid des formats très techniques d'échange entre base de données, par exemple *via* une API, pour que les échanges soient très fluides, que l'on puisse charger des données brutes très facilement... ?

Marie Barneix (Nouvelle-Aquitaine) : actuellement, on met quand même quasiment deux semaines pour intégrer les données de la plateforme nationale !

Réponse Solène Robert (PatriNat) : sur les formats, oui, il y a des questions à se poser sur cette problématique ; il y a de nombreuses demandes avec en face des personnes très techniques et d'autres non, alors qu'on propose aujourd'hui un unique format.

L'idée serait bien de proposer différents formats en fonction des demandes. Il est important de penser aussi à la diffusion pour les personnes non spécialistes/techniques. Donc l'idée est bien de proposer plusieurs formats : un format de synthèse, un service standard SINP (pour les plateformes, avec effectivement une API) et probablement un format entre les deux. À noter que le temps nécessaire à la mise en place de tout cela est une autre question : il faut prioriser nos actions au regard des moyens.

Sur le maintien du formulaire de demande ou passage *via* OpenObs : pour le moment, on maintient le formulaire, il sera de toutes manières utile pour les demandes de communication (sous licence fermée).

Oui, l'idée est bien que les plateformes habilitées aient un accès privilégié *via* OpenObs aux données.

La technique reste à mettre en place : les demandes *via* le formulaire utilisent directement les données de la base de stockage alors qu'OpenObs (pour des questions de performance) travaille à partir d'une « copie » de la base, donc avec un potentiel delta avec les données de la base source selon la fréquence d'indexation mise en place.

Paul Fromage (Nouvelle-Aquitaine) : On ne sait pas toujours sous quelle forme (et version du standard) on doit vraiment vous envoyer les exports de données.

Réponse Solène Robert (PatriNat) : peu importe à ce stade tant que les champs sont les bons et que les nomenclatures sont suivies ; mais actuellement, on a un manque de ressources sur les standards (départ de la personne en charge des standards fin 2019), donc on fera au mieux ; je partage totalement les enjeux et vos besoins, mais il faut prioriser les actions.

Thomas Milon (PatriNat) : à une époque, on parlait de service de vérification autour des standards, est-ce que cela fait partie de la feuille de route de cette année ?

Réponse Solène Robert (PatriNat) : pas directement, cela rentrerait dans la case « services numériques », dans la lignée par exemple de TAXREF Match ; en principe on devrait proposer des choses sur ces services mais là on va plutôt s'appuyer sur ce qui est fait dans les outils GINCO.

On a aussi en tête l'idée de s'appuyer sur de l'intelligence artificielle pour donner un niveau de fiabilité, dans le cadre de la réflexion sur la validation des données, mais pas de pistes concrètes pour le moment pour faire avancer ce dossier.

Laurent Poncet (PatriNat) : il y a un vrai sujet de priorisation à réaborder avec vous, enjeu de partager les feuilles de routes, et pas que pour cette année, mais aussi pour 2021 et dans une vision à cinq ans...

À la suite de cette réunion, remontez-nous vos cinq sujets prioritaires sur ce thème ; exercice qui serait assez simple et qui nous donnerait de la visibilité au-delà de l'année en cours.

Marie Barneix (Nouvelle-Aquitaine) : cette enquête est une bonne idée, car cette réunion est souvent la seule occasion pour nous de nous exprimer sur nos besoins.

Bruno Dorbani (Bourgogne-Franche Comté) : par rapport aux doublons et à l'identification unique de la donnée, y a-t-il eu des avancées sur ce que l'on souhaite par rapport à la mise en place d'outils pour des partenaires qui n'ont pas forcément des outils très techniques ? Comment les aider à avoir des données avec identifiants unique ? Autre question : sur la mise à disposition *via* des services Web, quelles sont les priorités : pour de la donnée très technique pour nous ou plutôt axé vers un public utilisateur plus large ?

Réponse Solène Robert (PatriNat) : concernant l'identifiant unique, nous préconisons qu'il soit mis au plus tôt, à la source si possible, donc pour ceux qui ont des outils, nous préconisons de le faire à ce niveau (le plus proche de la collecte possible), pour les autres on peut leur proposer un service de création d'UID (existe sur le web). L'autre point que soulève la question des doublons est la cartographie, le suivi des flux, l'animation de réseaux pour éviter les doublons, ce qui n'est pas évident à gérer actuellement.

Bruno Dorbani (Bourgogne-Franche Comté) : nos producteurs sont très inquiets par rapport à DEPOBIO sur ce point des doublons.

Réponse Solène Robert (PatriNat) : oui, on a du mal à bien identifier les doubles livraisons ; il y a donc un enjeu pour nous à bien accompagner les déposants, mais il faut aussi que les extractions qui sont faites depuis les plateformes contiennent bien l'identifiant.

Réponse Judith Panijel (PatriNat) : par rapport à GéoNature, cet outil génère des identifiants, donc outil que vous pouvez proposer à vos partenaires.

Paul Fromage (Nouvelle-Aquitaine) : il y a un rôle important de l'animation ; sur ce point, pour nous aider, avez-vous prévu de faire un petit guide sur les flux ? Par exemple, je suis un bureau d'étude, à qui je dois m'adresser ? On voudrait le faire dans notre région, mais cela concerne tout le monde, ne serait-ce donc pas plutôt à vous de le faire ?

Réponse Laurent Poncet (PatriNat) : là, c'est un sujet DEPOBIO, donc il faut en parler dans le cadre de DEPOBIO ; est-ce que c'est une priorité de faire cette note d'accompagnement (à voir avec le ministère), mais c'est une bonne idée.

Réponse Paul Fromage (Nouvelle-Aquitaine) : mais là, on voyait ce guide de manière plus globale, pas uniquement centré sur DEPOBIO.

Réponse Solène Robert (PatriNat) : la ligne « cartographie des flux SINP » n'a pas été retenue dans la programmation PatriNat pour cette année.

Réponse Laurent Poncet (PatriNat) : si c'est un sujet large, alors dans ce cas, c'est peut-être un sujet SIB.

Réponse Thomas Milon (PatriNat) : un guide national peut-être possible pour des grands principes, mais ensuite, pour chaque région, il y a des spécificités liées au fait qu'elles n'ont pas les mêmes pôles et fonctionnement.

Solène Robert (PatriNat)/Marie Barneix (Nouvelle-Aquitaine) : il semble plus logique d'aborder la question des flux par l'entrée du programme d'acquisition et non par l'organisme producteur. Par exemple, une note dans le contexte DatABC est produite pour définir les flux à mettre en place dans le cadre de ce programme, la manière de renseigner les métadonnées. Peut-être une piste à creuser.

Tour de table des régions

Cf. ppt. Le compte-rendu reprend les éléments 2029 (bilan). Pour les perspectives et les difficultés, se reporter au support de présentation.

Présentation Bretagne. Bilan

Gouvernance de la plateforme régionale (Etat/Région)

- Animation : OEB (recrutement Mathieu LAGARDE – administrateur de la plateforme)
- 5 observatoires thématiques (Flore, Invertébrés, Mammifères, Avifaune et Poissons migrateurs)
- Outil Géonature / standard de données validé et diffusé (travaux 2018)

Charte régionale de la plateforme validée en juin 2019, formalisée par l'adhésion des 5 observatoires début 2020.

Validation du référentiel des données sensibles en CSRPN en juin 2019 (264 espèces sur l'ensemble des groupes taxonomiques).

Présentation Pays de la Loire. Bilan

Référentiel régional de sensibilité :

- ✓ Validé en CSRPN plénier du 3/10/2019
- ✓ Publié sur le site du MNHN le 16/12/2019
- ✓ Avis favorable du MNHN reçu le 11/02/2020

Charte régionale et gouvernance :

- ✓ Neuf réunions du comité technique dont une avec la DREAL Bretagne
- ✓ Deux présentations en CRB (comité de suivi) : 01/07/2019 et 11/02/2020
- ✓ Présentation au CSRPN plénier du 11/02/2020

Standards de données/métadonnées :

- ✓ Trois réunions avec producteurs locaux : PNR de Brière, PNR Loire-Anjou-Touraine et Nantes-Métropoles.

Echanges et diffusion de données :

- ✓ 4 millions de données publiques et privées visibles sur le portail du CEN « Biodiv' Pays de la Loire »,
- ✓ collecte par la DREAL des données subventionnées.

Habilitation régionale : participation à l'habilitation de deux plateformes régionales.

Présentation Guadeloupe. Bilan

- Plateforme régionale Karunati administrée par le Parc national de la Guadeloupe depuis 2013. Plateforme non habilitée pour le moment ; charte en construction. Pas de référentiel de données sensibles. Données à la maille 2x2km. 8 jeux de données (env. 65 000 données), issus des données du Parc ou de producteurs de données acceptant la diffusion de leurs données.

- Pas d'animateur depuis 2016. Reprise de l'animation en DEAL entre janvier et septembre 2019 puis depuis février 2020.

- 1 journée d'information sur le droit de la donnée organisée
- Mise en place d'un groupe de travail sur la charte régionale
- Réunion d'information des maîtres d'ouvrage organisée pour le DEPOBIO. La procédure n'est pas encore opérationnelle.

Présentation Corse. Bilan

Chiffres clefs : 7 partenaires identifiés dont 4 du premier cercle (DREAL, CBNC, OEC, GCC, CENC)

Evénements marquants

- Installation du serveur Geonature
- Transfert des données OGREVA vers Geonature finalisé
- la couche Geonature intégrée sous conditions d'accès au serveur Web de l'observatoire du développement durable de la Corse (partenariat DREAL-OEC)
- Echanges de données avec CBNC
- Validation scientifique des données flore issues de la BDN OGREVA par le CBNC en cours

Points de blocage

- . Difficultés structurelles du CENC
- . Difficultés DREAL : la gouvernance n'a jamais été mise en place et le personnel dédié manque

Présentation Centre-Val-de-Loire. Bilan

Animation du réseau : promotion du SINP tournée vers les collectivités (métropoles, PNR...)

Habilitation de la plateforme régionale pour deux ans

Intégration des données CBNBP dans la plateforme régionale

Transmission annuelle de données à l'INPN

Dysfonctionnements importants de GINCO dans un contexte de retrait de l'IGN

Présentation Hauts-de-France. Bilan

Région fusionnée qui a nécessité de revenir sur la gouvernance, enfin consolidée en 2019

Pas de plateforme dans la région

Beaucoup de débat avec pas mal d'associations, notamment sur le protocole

Base communale : données à l'échelle communale issues d'associations

Présentation Auvergne-Rhône-Alpes. Bilan

Extension du pôle d'information Flore, habitat (PIFH) à l'ensemble de la grande région (ex Auvergne) et à la fonge.

Achèvement de la phase de préfiguration du pôle d'information sur la faune invertébrée

Travail de concertation avec la LPO et la fédération régionale des chasseurs en vue de faire émerger un pôle d'information sur la faune vertébrée

Dépôt de la demande d'habilitation SINP de deux plateformes régionales thématiques (PIFH & Faune invertébrée).

Organisation d'un séminaire régional dédié à la connaissance de la biodiversité

Chiffres clés (fin 2019) :

Pôle faune invertébrée :
192 000 données disponibles (6500 sp.)
25 structures adhérentes

Pôle flore, habitat, fonge :
Environ 5 millions de données
79 structures adhérentes

Présentation Normandie. Bilan

Historiquement, l'Observatoire Biodiversité de Normandie était au Conseil Régional et avait en charge le SINP ; en 2019, création d'une agence régionale : ANBDD (qui est un GIP)

Pas de volonté très forte de faire remonter les données tant qu'il n'y aura pas de garantie sur les financements et la pérennité des structures. Discussions en cours et compliquées avec les associations

Validation scientifique des données : travail en cours pour trois groupes = mammifères, oiseaux et reptiles-amphibiens, avec mise en place d'arbres décisionnels automatiques.

Présentation Grand-Est. Bilan

Chiffres clefs :
250 879 données totales
Dont 237 582 données intégrées en 2019

Évènements marquants :

Arrêté Données sensibles signé par le Préfet de Région (140 données sensibles)
Démarrage des réunions pour organiser la validation des données au sein du Comité technique
Création d'un outil de test des données pour intégration dans GINCO

Points de blocage :

Situation GINCO, problèmes techniques, manque de visibilité, changement équipe développeurs, inquiétude du Comité Technique
Quelles conséquences du SIB pour notre Charte

Présentation Île-de-France. Bilan

Pas d'outil global mais une plateforme constituée de deux outils issus de Natureparif (CETIA) et du CBNBP (FLORA)

L'outil CETIA devrait évoluer vers un nouvel outil, probablement GéoNature + réflexion du CBN pour aussi faire évoluer son outil (vers GéoNature aussi peut-être). Opportunité pour plus d'intégration si fondée sur un même outil (bien que l'on n'ira pas vers un outil unique a priori car l'outil est utilisé également pour les besoins propres de chacune des deux structures qui ne les utilisent pas que comme « plateforme SINP »)

Besoin d'étaler les différents chantiers dans le temps, peut-être se restreindre à un gros chantier de fond par an.

Présentation Bourgogne-Franche-Comté. Bilan

Plateforme régionale gérée par un collectif associatif qui se nomme SIGOGNE, ce collectif issu s'étant mis d'accord en 2018 pour étendre à un collectif SIGOGNE BFC.

Le GT données sensibles devrait finaliser ses travaux en 2020, sujet qui prend longtemps car très sensible avec les associations.

Départ de l'administrateur de données en 2019, et ce sera aussi le cas en 2020 : c'est difficile de garder quelqu'un de compétent sur cette thématique au regard du niveau de rémunération
Validation scientifique des données Dépopbio dans le cadre de leur intégration dans la plateforme
Question du financement des associations pour la validation des données d'une manière générale (au-delà de la validation de leurs propres jeux de données, par exemple validation des données Dépopbio).

Présentation Nouvelle-Aquitaine. Bilan

Pôle Faune / outils de saisie des données : interface sur ordinateur mais demande forte pour mettre en place une interface mobile GeoNature ne constitue pas la réponse adaptée à notre réseau de contributeurs car cela demande des compétences au sein de chaque structure technique, d'animation, etc. et on ne sait pas trop quelle direction prendre sur ce sujet pour le moment
Pôle Flore-Fonge-Habitats : 10-20% de données privées, donc majorité de données publiques

Présentation PACA. Bilan

Une dizaine d'années d'expérience, plateforme habilitée en 2018
Portée quasiment entièrement par la DREAL en financement et en pilotage
Les données d'occurrence concernent aujourd'hui plus de 15000 espèces, le nombre de données qui entre dans le SINP ne baisse pas car nouveaux fournisseurs mais aussi élargissement des groupes taxonomiques pris en compte
En DREAL ils ont un temps dédié au SINP (environ un tiers temps, voire plus, et cela c'est très important) + 1 ETP CEN PACA dédié au SINP
Passage à SILENE 2 comme GINCO 2 avec GéoNature
Le SINP est un outil exceptionnel que l'on ne pense pas assez à valoriser.

Évènements marquants :

Renouvellement des missions et des conventions « administrateurs de Silene » des trois conservatoires membres fondateurs de Silene : CEN PACA, CBN Med et CBNA.
Départ de Dorothée Meyer chargée de projet "Connaissance et animation scientifique" à la DREAL PACA et arrivée d'Antoine Roux.
L'élaboration du cahier des charges pour un nouvel outil de diffusion sous GeoNature et l'identification des développements nécessaires pour permettre le respect du protocole SINP

Présentation Occitanie. Bilan

- Charte validée le 25 février 2019
- A ce jour : 66 structures pré-adhérentes ou adhérentes
- Installation d'une plateforme GeoNature et d'un Atlas associé (atlas-sinp-occitanie)
- Tenue de trois CoTech et d'un CSR. Sujet majeur abordé : difficultés sur la production des fiches de métadonnées qui a retardé le processus de versement des données.

À terme 6 à 7 M de données attendues, à ce jour : 1 810 000 données disponibles dont 784 000 transférées dans GeoNature – Métadonnées : 80 cadres d'acquisition et 185 JDD

- Retard dans le chargement des données qui nous pénalise pour la communication aux adhérents qui continue de se faire via les systèmes préexistants (peu automatisés, sur des données qui n'ont pas été mises à jour depuis 2018)

Présentation La Réunion. Bilan

Contexte : charte régionale validée en 2017, 8 pôles thématiques en place, plateforme www.borbonica.re opérationnelle depuis fin 2018, référentiel de données sensibles depuis 2017 et protocole de validation depuis 2018

En 2019 (chiffres au 31/12 et % par rapport au 31/12/2018) :

Mars 2019 : Habilitation nationale pour 3 ans

15 adhérents à la charte régionale (+50 %)

Evolution vers une plate-forme plus grand public (page d'accueil, tutoriel, ergonomie...)

424 811 données (+454 %) réparties en 66 jdd (+164%) : intégration données CBNM entre autres

34 producteurs (+70%), 1649 observateurs (+47%)

3 538 taxons. 31 % des taxons à La Réunion d'après Taxref font l'objet d'au moins une obs. Effort à poursuivre sur les invertébrés

Présentation Mayotte. Bilan

Point clef : Compilation de données dans le cadre de l'inventaire ZNIEFF continental ;

Évènements marquants : Effectifs de l'Unité biodiversité abaissés à 50 % entre avril et décembre 2019 ;

Point de blocage: La DEAL porte seul le projet de plateforme régionale au niveau local ;

ZNIEFF : Zones continentales 1 & 2 disponibles sur le site de l'INPN ;

Plateforme SINP : Élaboration d'une stratégie pour la récupération de BD historiques, choix de la technologie, proposition de gouvernance ;

Conventions de DEAL : Intégration des standards de données/métadonnées occurrence de taxon V3 ou dépôt brut de biodiversité dans les livrables.

Présentation Guyane. Bilan

Mise en exergue des problématiques techniques du SINP Guyanais

1 - Incohérence du maillage de floutage des données sensibles avec le territoire,

2 - Gestion difficile des occurrences d'espèces non décrites dans les jeux de données,

3 - Masque de saisie laborieux à remplir pour les naturalistes,

4 - Validation scientifique régionale de données organisée autour d'occurrences opportunistes et photographiques (applimobile) et donc mal calibrée pour le SINP.

Recherche de solutions :

1 - Proposition d'abandon de l'échelle communale au profit d'une échelle 50*50 km intercalée entre 10*10 et département ⇒ 10*10 ⇒ ⇒ 50*50 ⇒ ⇒ département ⇒ ⇒ non diffusion

2 - Le cdnom existe pour tous les rangs taxonomiques ⇒ le nomCité peut être un « SP4 » si le champ nomValide (régional) est rempli avec le nom de genre (ou de famille) le champ cdnom pourra être rempli. Cette méthode permet de garder l'intégrité d'un JDD et offre une efficacité pour les descriptions futures (recoupements, ...),

3 - Implémentation contrôlée du champ cdNom avec une formule appelant une API du MNHN,

4 - Décision de construire une validation automatisée pour alléger le travail des experts (périmètre à définir et référentiels à construire ou à finaliser).

Actualisation des outils de communication et développement réseau

Charte régionale, conventionnements, sites, rencontres multiples avec les acteurs naturalistes du territoire, ...

Programmation 2020 : Validation de la liste des données sensibles, configuration de la plateforme, communication/ développement réseau, organisation de la validation scientifique.

-> Discussion

Laurent Poncet (PatriNat) : en Bretagne, gérer-vous les données marines ?

Réponse Élise Carnet (Bretagne) : non pas actuellement, avec des observatoires portés aujourd'hui par des organismes terrestres ; contact pris avec Ifremer : on est au tout début des discussions, rien de concret pour l'instant.

Solène Robert (PatriNat) : pour répondre à quelques questions soulevées lors du tour de table. Nous allons définir une fréquence d'intégration des données DEPOBIO dans la plateforme nationale. À noter qu'à partir du moment où les données sont intégrées à l'INPN, elles sont disponibles de suite pour les plateformes régionales ; on automatise l'intégration et mettons en place les contrôles habituels, d'où la proposition qui vous est faite ici de récupérer directement les données depuis l'INPN même si vous avez effectivement la possibilité d'aller vous-mêmes les chercher sur l'interface DEPOBIO. Vous bénéficierez ainsi des traitements et contrôles mis en place au niveau de l'INPN.

Julie Delauge (PACA) : avant une diffusion tout public des données DEPOBIO, faut-il obligatoirement une intégration INPN ?

Réponse Solène Robert (PatriNat) : non, DEPOBIO diffuse directement les données (après le dépôt) à tout public (et applique la sensibilité automatiquement sur la base du référentiel de sensibilité).

Nathalie Poulet (MTES) : la validation des données DEPOBIO à double échelle régionale et nationale est-elle normale ? Ne fait-elle pas doublon ?

Réponse Solène Robert (PatriNat) : non, c'est normal, car il y a trois niveaux de validation dans le SINP (producteurs, régional, national). Au contraire, c'est même intéressant car le niveau régional permet souvent d'aller à un niveau plus fin de validation que le niveau national (qui se fonde automatiquement sur les référentiels plus macro). On attend aussi beaucoup des régions pour œuvrer avec nous vers une meilleure qualité des données du SINP.

Donovan Maillard (Auvergne-Rhône-Alpes) : y-a-t-il des contraintes pour le dépôt dans DEPOBIO ? Car on a déjà constaté le dépôt d'une seule géométrie correspondant à l'emprise du projet, et pour les dates, uniquement la date de début et la date de fin de projet...

Réponse Judith Panijel (PatriNat) : non, pas d'autres contrôles que ce qui est imposé par le standard.

Réponse Frédéric Vest (PatriNat) : la validation de la donnée est de la responsabilité du service instructeur du dossier.

Réponse Laurent Poncet (PatriNat) : c'est bien l'enjeu de DEPOBIO de montrer sur quoi sont fondées les études d'impact, et si ce n'est pas assez précis, c'est à la maîtrise d'ouvrage d'assumer : soit les données brutes non pas été déposées et dans ce cas la loi n'a pas été respectée, soit elles devraient être plus précises pour que l'étude soit pertinente.

Bruno Dorbani (Bourgogne-Franche-Comté) : quand le service instructeur doit-il valider ?

Réponse Jean-Jacques Richard (MTES) : difficile à mettre en œuvre avant le dépôt, donc plutôt après, mais c'est vrai que les choses ne sont pas encore très bien calées aujourd'hui ; on prévoira dans la nouvelle plateforme des fonctionnalités qui pourront aider.

Julie Delauge (PACA) : on part du principe que tout ce qui est mis dans DEPOBIO est une donnée publique ; hors certaines données n'étaient d'origine pas publique (des BE mobilisent de la donnée sur convention privée).

Agatha Wodka-Gosse (Normandie) : les producteurs de données du SINP n'imaginent pas que, quand ils déposent une donnée dans la plateforme régionale, elle vont être réutilisée à d'autres fins que celles prévues dans la charte, alors que les données deviennent en fait publiques une fois déposées dans DEPOBIO.

Réponse Laurent Poncet (PatriNat) : c'est à la maîtrise d'usage de vérifier qu'elle a les droits sur les données ; c'est de la gestion de droit et d'acquisition des droits idoines pour leur étude, ce n'est donc pas directement un problème SINP.

Marion Gessner (Guadeloupe) : qu'est-ce que l'on peut proposer aux collectivités non DOM comme Saint-Martin, car on ne peut pas l'intégrer dans notre plateforme SINP ?

Réponse Laurent Poncet (PatriNat) : c'est le principe du SINP qui s'applique, mais cela relève de leur propre choix, et c'est du cas par cas.

Marion Gessner (Guadeloupe) : quelle intégration du paysage dans le SINP ?

Réponse Solène Robert (PatriNat) : le « P » ne devrait plus signifier « paysage » dans les futurs documents (annexe SINP). Le périmètre du SINP n'intégrera donc plus la partie relative aux paysages. Il existera un SI paysage distinct dans le SIB.

Donovan Mayard (Auvergne-Rhône-Alpes) : au niveau des SINP régionaux, on se retrouve dans le cas de données que l'on peut récupérer de manière précise au niveau régionale mais qui existe au niveau national de manière imprécise. Cette situation est problématique car génère des doublons précis/imprécis... Exemple des données ONF et LPO... Besoin de clarification.

Réponse Laurent Poncet (PatriNat) : c'est un vrai sujet, à traiter au cas par cas et en synergie avec les réseaux.

Paul Fromage (Nouvelle-Aquitaine) : cela rejoint le besoin d'identifier les organismes qui transmettent des données directement au niveau national, d'où l'importance d'une cartographie des flux. Dans le cas d'un projet local porté par un organisme national, le renvoyez-vous vers le niveau régional pour le versement des données ?

Réponse Solène Robert (PatriNat) : on n'impose pas un choix de versement au producteur, cela dépend des cas, on a une approche pragmatique.

Réponse Laurent Poncet (PatriNat) : l'enjeu est la fluidité du partage et la communication.

Réponse Marie Barneix (Nouvelle-Aquitaine) : de plus en plus, dans notre région, on note dans les clauses d'octroi de subvention le fait de verser les données dans la plateforme régionale ; l'entrée cadre d'acquisition est donc intéressante car si c'est un organisme national qui produit la donnée mais dans un cadre local alors versement en local.

Réponse Solène Robert (PatriNat) : oui, ne pas avoir une logique globale par organisme producteur, mais plutôt une logique par projet/cadre d'acquisition.

Grégory Caze (Nouvelle-Aquitaine) : avez-vous envisagez d'avancer sur la structuration des données géologiques, paléontologiques et pédologiques en dehors de l'INPG ? (question du pôle géologie)

Réponse Laurent Poncet (PatriNat) : pour les données géologiques, la priorité a été donné à l'INPG, mais ce sujet-là est sur la table, y compris le sujet Vigie-Terre, mais ce ne sera pas en 2020. Fin 2020, on en saura probablement plus sur les nouvelles pistes, quand et comment on y va.

Marion Gessner (Guadeloupe) : quelle place des ARB ? Existe-t-il des préconisations ? Comment voyez-vous les choses ?

Réponse Laurent Poncet (PatriNat) : le concept d'ARB est assez flou en vérité, et c'est bien au niveau régional de s'organiser.

Réponse Nathalie Poulet (MTES) : si les ARB se saisissent du sujet système d'information, c'est probablement le sens vers lequel il faut aller car on a tout à y gagner, si le contexte régional le permet.

Réponse Magali Girard (Île-de-France) : ce que pourrait être une ARB est en effet très différent d'une région à l'autre !

Réponse Marie Barneix (Nouvelle-Aquitaine) : les DR OFB n'ont de financements que pour soutenir les ARB, et l'ARB en Nouvelle-Aquitaine n'est pas sur le champ du SINP mais uniquement sur celui des indicateurs, alors que l'OFB est pourtant moteur dans le SINP !

Conclusion

Solène Robert :

Je fais le constat de par vos présentations que la dynamique collective est bonne et que la direction est globalement partagée, même si vous avez très justement souligné des points de difficultés et des pistes de travail à mener.

Je retiens notamment des problématiques partagées au sein du réseau : sur la validation des données, les données sensibles, les métadonnées, la réglementation et sa mise en œuvre (sans perturber les réseaux, sans casser les dynamiques), le RGPD, le protocole SINP, DEPOBIO, le besoins de ressources, autant humaines que financières, l'enjeu de l'animation, le besoin de plus de supports de communication, d'une cartographie des flux, le besoin de fluidification des échanges entre les plateformes, le besoin de plus de visibilité sur les actions en cours, le besoin de stabilité, de prendre le temps de moments d'échanges et de dialogue pour la co-construction.

Rappelons pour conclure que tout l'enjeu du SINP relève du partage des données de qualité pour le plus grand nombre, avec une logique d'efficacité (mutualisation des outils et des moyens, interopérabilité) et ce pour que l'environnement soit mieux pris en compte dans les politiques publiques afin d'en assurer sa protection.

Jean-Jacques Richard :

Merci d'être venu, j'ai vraiment apprécié nos échanges, ce type de remontées et de discussions sont très précieuses pour nous en Centrale afin de bien comprendre vos problématiques et y répondre le mieux possible.

J'ai bien également noté vos interrogations sur DEPOBIO.

Il y a une question qui est restée un peu en suspend sur les couches IGN. Ce sujet n'est actuellement pas résolu.

Sur les règles de diffusion des données, je vous invite à venir demain nombreux au GT Juridique.

Laurent Poncet :

Le temps de travail que l'on a ensemble est un point essentiel : à chaque fois que l'on prend des décisions structurantes, il faut se rendre compte que l'on est sur des pas de temps de 5 à 10 ans sur les chantiers que l'on ouvre.

Sur la question du temps d'échange entre les plateformes régionales et la plateforme nationale, il y a peut-être aussi un enjeu d'initialisation des plateformes avec les données déjà disponibles nationalement. Nous sommes à votre disposition pour avancer avec vous sur ce sujet.

Les discussions de ce jour autour du SIB montrent visiblement qu'il n'y a pas vraiment d'inquiétude de votre part sur ce sujet, ce qui est une bonne chose, car la démarche ne consiste pas à rajouter de la complexité, mais bien à mieux organiser l'ensemble de nos dispositifs.

La journée a été extrêmement riche et les discussions très intéressantes. Nous vous en remercions chaleureusement.